

# DOSSIER INSCRIPTION 2024 - 2025

15 Ans et plus

Reprise de l'activité le 9 Septembre 2024

Nom	Prénom
Adresse	
Code postal	Ville
Téléphone	Date Naissance
*Adresse Email	

\*Afin de vous tenir informé des cours

## **Inscription au trimestre hors vacances scolaires**

**Semaine portes ouvertes Lundi du 2 sept et Mardi 3 Sept**

**(10€ les séances, inscription plateforme)**

Lundi 9 sept au 19 oct 2024 5 séances - Lundi 4 Nov au 21 Déc 2024 6 séances

Paiement chèque ou espèces à l'ordre : **Floriane Monnier**

**Entouré le créneaux pour le trimestre limités à 12 pers (Durée des cours 55min)**

Les lundis

- 11h00 : Pilates & Stretching

Les mardis

- 17h15 : Pilates débutant & Stretching
- 18h15 : Pilates & Yoga

## **FORMULE A ENTOURE**

**2 premiers trimestre : 13€/séances soit 143€**

**Carnet 5 séances (valable 2 trimestre) 15€/Séances = 75€**

ATTESTATION DE PAIEMENT  Oui  Non

MODE DE PAIEMENT  Espèces  Chèques (paiement en 3x possible)

**Pas d'inscription par email  
Dossier complet et signé  
Questionnaire santé**

*\*Nous ne prenons pas les chèques sports et vacances*

**J'accepte le conditions générales de ventes et le règlement intérieur de Floriane éducatrice sportive fleurs des sens**

**Date et signature**

# **Conditions Générales de Vente pour les Séances de Cours Collectifs en Small Group**

## **1. Objet**

Les présentes conditions générales de vente (CGV) régissent l'achat et l'utilisation de séances de cours collectifs de Pilates, Yoga et autres activités similaires organisés par "Floriane MONNIER". Les cours sont limités à un maximum de 10 personnes par session.

## **2. Inscription et Créneaux**

- Créneaux Précis et Nominatifs : Les inscriptions aux cours se font sur des créneaux horaires précis et sont nominatives. Les participants doivent s'inscrire à l'avance pour chaque session.
- Non-Transférabilité : Les inscriptions sont personnelles et ne peuvent être transférées à une autre personne. Possibilités de Rattraper 1 séance dans la semaine (sous réserve de places)

## **3. Validité des Séances**

- Nombre de Séances : Le règlement de séances est à faire au début de chaque trimestre
- avec un engagement sur un créneau spécifique. Le nombre de places est limité à 10.
- Jour Férié et Maladie : Les séances annulées par l'éducateur en raison de jours fériés ou de maladie peuvent être récupérées pendant les vacances scolaires ou à un autre moment convenu avec Floriane.

## **4. Conditions de Remboursement**

- Aucun Remboursement : Aucune demande de remboursement ne sera acceptée après l'achat des séances, quelle qu'en soit la raison.
- Annulation et Report : En cas d'annulation de la part du participant, les séances ne sont ni remboursables ni reportables, sauf dans les cas mentionnés (jours fériés ou maladie).

## **5. Modalités de Paiement**

- Paiement à l'Avance : Le paiement des séances doit être effectué à l'avance, lors de l'inscription. Les paiements peuvent être réalisés en ligne ou directement au Studio.
- Modes de Paiement : Les paiements peuvent être effectués par chèque ou en espèces.

## **6. Responsabilité et Sécurité**

- Responsabilité : Le Studio ne peut être tenu responsable des blessures ou accidents survenus pendant les cours. Les participants doivent s'assurer qu'ils sont en bonne santé et aptes à pratiquer l'activité physique choisie.
- Sécurité : Les participants s'engagent à respecter les consignes de sécurité et les instructions données par les instructeurs.

## **7. Modifications des Conditions Générales de Vente**

Le Studio se réserve le droit de modifier les présentes conditions générales de vente à tout moment. Les participants seront informés de toute modification par courrier électronique ou par affichage au Studio.

## **8. Acceptation des Conditions**

En s'inscrivant aux séances, les participants acceptent sans réserve les présentes conditions générales de vente.

Pour toute question ou demande d'information complémentaire, veuillez contacter Floriane monnier au 07 86 97 33 04 ou PAR EMAIL : [floriane@fleursdessens.com](mailto:floriane@fleursdessens.com)

## **DATE & SIGNATURE**

# **Règlement Intérieur pour les Cours de Sport Small Group au studio fleurs des sens**

## **1. Assurance**

- Assurance RCPRO : Le Studio est couvert par une assurance de Responsabilité Civile Professionnelle (RCPRO) MMA.
- Assurance Personnelle : Chaque pratiquant doit souscrire à sa propre assurance couvrant les activités sportives pratiquées. Le Studio décline toute responsabilité en cas d'accident ou de blessure survenant sans cette couverture.

## **2. Responsabilité**

- Responsabilité du Studio : Le Studio s'engage à fournir un environnement sécurisé et à respecter les normes de sécurité. Cependant, il ne peut être tenu responsable des blessures ou accidents survenus pendant les cours, sauf en cas de négligence avérée.
- Responsabilité des Pratiquants : Les pratiquants doivent informer les instructeurs de tout problème de santé ou de toute condition physique particulière avant le début des cours.

## **3. Déroulement des Cours**

- Punctualité : Les pratiquants sont tenus d'arriver à l'heure pour les cours. Un retard de plus de 10 minutes peut entraîner l'exclusion de la session pour des raisons de sécurité.
- Présence : Toute absence doit être signalée à l'avance auprès de l'éducateur
- A chaque fin de cours sera demander pour le cours prochain votre présence.
- . Les séances non annulées dans un délai raisonnable (24 heures avant le cours) ne seront pas récupérées (uniquement valable pour les carnet de séances)
- Des changements de cours ou d'horaires peuvent intervenir en cours d'année mais resterons limités.
- Dans le cas ou il y a moins de 3 personnes l'éducateur pourra choisir ou non d'annuler le cours.
- L'inscription se fait au trimestre à la fin de chaque trimestre vous pourrez renouveler ou non vos cours.

## **4. Tenue Vestimentaire**

- Vêtements Appropriés : Les pratiquants doivent porter des vêtements de sport adaptés aux activités pratiquées (Pilates, Yoga, Gym, Cross Training).
- Chaussures : Des chaussures de sport propres et appropriées sont requises pour les cours de Gym et Cross Training. Les cours de Pilates et Yoga peuvent être pratiqués pieds nus ou avec des chaussettes antidérapantes.

## **5. Droit à l'Image**

- Consentement : Le Studio peut prendre des photos ou des vidéos pendant les cours à des fins de communication et de promotion. Les pratiquants qui ne souhaitent pas apparaître sur ces supports doivent le signaler par écrit avant le début des cours.
- Utilisation des Images : Les images peuvent être utilisées sur le site internet du Studio, sur les réseaux sociaux et dans d'autres supports de communication. Aucune image ne sera utilisée à des fins commerciales sans le consentement explicite des pratiquants.

## **6. Propreté des Locaux**

- Hygiène Personnelle : Les pratiquants doivent veiller à une bonne hygiène personnelle. L'utilisation d'une serviette personnelle est recommandée pendant les cours.
- Maintien des Locaux : Chaque pratiquant est tenu de laisser les locaux propres après usage. Les équipements doivent être rangés après chaque utilisation.